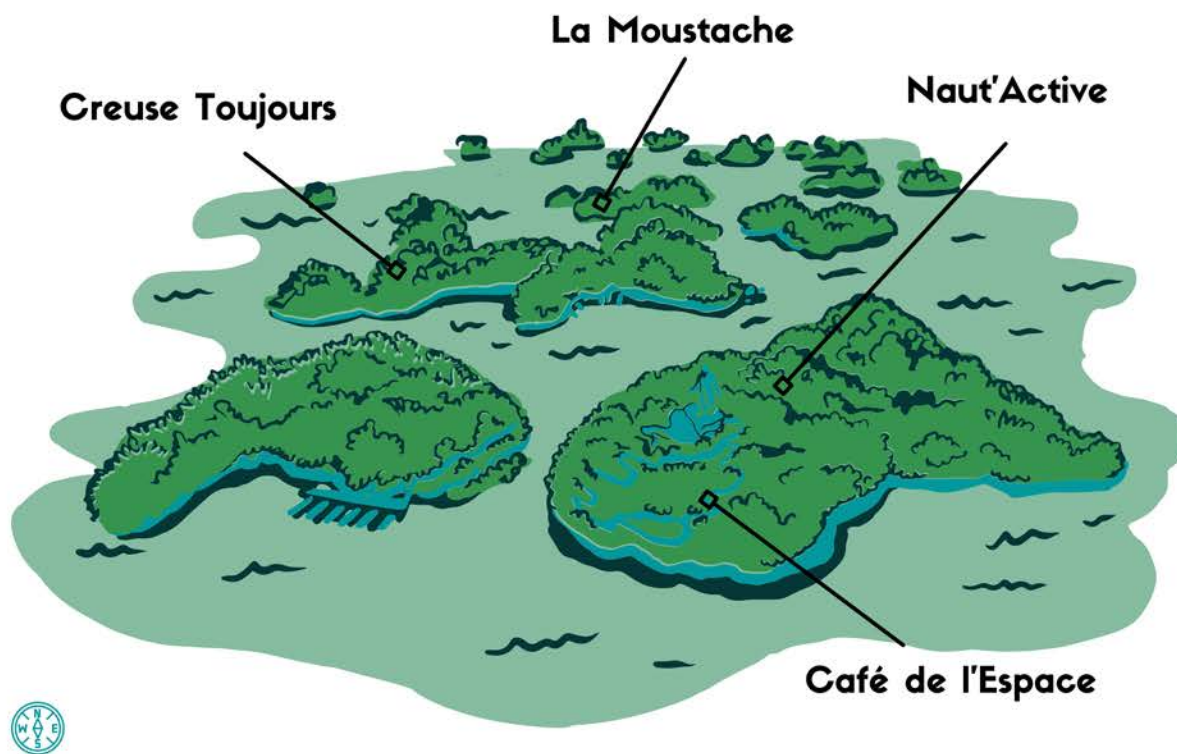


# RAPPORT D'ACTIVITE SOLIMA CREUSE 2023



# SOMMAIRE

## I - RAPPORT MORAL 2023

## II - RAPPORT D'ACTIVITE 2023

### A - LABELLISATION SMAC

- a. La démarche
- b. Demande de labellisation
- c. La poursuite du projet : la CPO

### B. DIFFUSION

- a. Critères
- b. Clés de répartitions
- c. Productions et co-productions

### C. CREATION

- a. Résidences territoriales
- b. Sur les rails
- c. Evolution de l'appel à candidature

### D. TRANSMISSION

- a. Education Artistique et Culturelle
- b. Formations
- c. Ressource

### E. FONCTIONNEMENT

- a. Vie administrative
- b. Communication
- c. Ressources humaines

## III - RAPPORT FINANCIER 2023

### A. LE BILAN

### B. L'ACTIF

### C. LE PASSIF

### D. LE COMPTE DE RESULTAT

## VI - ET APRES ?

### A. LE PROJET 2024

- a. Préfiguration SMAC et mise en oeuvre de la CPO
- b. Ressources humaines
- c. Du SOLIMA Creuse à L'Archipel

### B. BUDGET PREVISIONNEL

## I - RAPPORT MORAL 2023

Le rapport moral de l'association met en lumière son engagement continu envers des objectifs fondamentaux, témoignant de la cohérence et de la constance de l'association dans son rôle au sein du secteur culturel. Parmi ces objectifs, on note l'interconnaissance entre les acteurs du secteur, l'amélioration collective des pratiques et des politiques culturelles, la recherche de l'innovation et l'expérimentation, la construction d'un outil de représentation du secteur au niveau local et régional, la contribution à l'aménagement harmonieux du territoire, la circulation d'une information pertinente en interne au département et vers l'extérieur, la proximité avec les acteurs du secteur les plus fragiles, et l'accompagnement à la mutation des modèles économiques.

Malgré les défis rencontrés, l'association persiste avec détermination dans le développement d'un projet en parfaite cohérence avec le territoire sur lequel elle est implantée. Cette persévérance témoigne de la volonté inébranlable de l'association à contribuer de manière significative à la vie culturelle locale. La récente nouvelle du refus de la demande de labellisation Scène de musiques actuelles constitue certes un revers, mais l'association choisit de transformer ces épreuves en opportunités.

Loin de se décourager, l'association considère ces défis comme des moteurs d'innovation et de réflexion approfondie. Le refus de labellisation a incité l'association à repenser sa stratégie et à explorer des alternatives, notamment à travers l'expérimentation du projet déposé sous la forme d'une convention pluriannuelle d'objectifs. C'est dans ces moments de résilience et d'adaptabilité que l'association démontre sa capacité à maintenir son cap malgré les obstacles.

Il est également important de souligner que l'association, tout en faisant face à ces nouvelles, demeure attachée à son ambition première. Celle-ci s'inscrit dans une vision à long terme, où la culture et les arts jouent un rôle central dans le dynamisme et le rayonnement du territoire. Cette ambition guide les actions de l'association, renforçant sa détermination à surmonter les obstacles et à persévérer dans la réalisation de ses objectifs, même lorsque le chemin à parcourir s'avère semé de difficultés.

Pour répondre à ses objectifs plusieurs actions ont été menées cette année :

## II - RAPPORT D'ACTIVITE 2023

### A - LABELLISATION SMAC

#### a. La démarche

Créé en 1996, le label « Scène de musiques actuelles » (SMAC) succède au programme « Cafés-musiques ». L'appellation SMAC témoigne du développement des politiques publiques en faveur des musiques actuelles et à la structuration économique du secteur. Les structures labellisées ont pour principal objectif de favoriser, accompagner et promouvoir la création musicale défendue par des artistes professionnels aussi bien qu'amateurs.

Depuis 2014, les acteurs creusois des musiques actuelles, les collectivités territoriales et l'État se réunissent dans le cadre d'une concertation. En 2017, une association est constituée (le SOLIMA Creuse) afin de travailler dans la durée au développement des musiques actuelles sur le département, en aménageant les conditions nécessaires à une coopération pérenne et permanente entre les opérateurs privés et les partenaires publics. Cet objectif se fait en cohérence et complémentarité avec les objectifs de la labellisation Scène de Musiques Actuelles (SMAC). Différents groupes de travail et actions sont mis en place en collaboration entre les structures pour développer des actions culturelles cohérentes sur notre territoire. L'objectif : répondre à la volonté de l'Etat et de la Région d'avoir une SMAC par département.

Le dépôt du dossier de demande de labellisation a été effectué en juillet 2022 après concertation avec l'Etat, la Région et le Département. Répondant aux modalités d'attribution du label à savoir que le projet présenté doit s'articuler autour de trois missions :

- la création/production/diffusion de concerts ;
- l'accompagnement des pratiques musicales professionnelles et amateurs ;
- l'action culturelle.

En 2023, nous recevons une réponse négative de la part de la Direction Générale de la Création Artistique car notre projet, bien qu'en cohérence avec notre territoire, ne correspond pas au cahier des charges imposé par l'Etat.

#### b. Demande de labellisation

Le dossier de demande de labellisation SMAC a constitué un volet essentiel des activités de l'association au cours des sept dernières années. La collaboration étroite avec le comité de suivi, composé de représentants de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du département de la Creuse, a été un élément clé de ce processus.



Malheureusement, malgré les efforts soutenus et la qualité du dossier présenté, le Ministère de la Culture a émis une réponse négative à la demande de labellisation. Face à cette situation, le comité de suivi s'est mobilisé pour trouver des solutions alternatives et a proposé la mise en place d'une expérimentation du projet déposé.

### **c. La poursuite du projet : la CPO**

Cette expérimentation prendra la forme d'une convention pluriannuelle d'objectifs, dont la signature est prévue avant la fin de l'année 2024. Sur une période de trois ans, cette convention vise à démontrer la viabilité du fonctionnement et du projet défendu par l'association, tout en soulignant son engagement et son ancrage sur le territoire.

Un aspect crucial de cette démarche a été l'implication active de plusieurs communes et communautés de communes dans la rédaction de la convention. Cette collaboration renforce la dimension locale du projet et favorise son bon développement à l'échelle du département. L'inclusion de ces acteurs locaux témoigne de la volonté de l'association de s'intégrer harmonieusement dans le tissu social et culturel de la région.

Au-delà de la déception initiale de la réponse négative du Ministère de la Culture, l'association considère cette expérimentation comme une opportunité de consolider son projet, de prouver sa pertinence sur le long terme et de renforcer ses liens avec les communes et communautés de communes. La période à venir sera donc cruciale, marquée par des efforts continus visant à démontrer la viabilité et la valeur ajoutée du projet défendu, en vue de favoriser une éventuelle labellisation à l'issue de la période expérimentale.

## **B. DIFFUSION**

### **a. Critères**

La programmation du SOLIMA Creuse vise à compléter et non à concurrencer les offres culturelles déjà présentes sur le territoire creusois. Notre objectif est de favoriser la diversité des esthétiques et des projets en collaboration avec les programmations en présence. Pour ce faire, nous nous appuyons sur trois critères fondamentaux :

- **Têtes d'affiches** : Notre objectif est d'élargir l'accessibilité en favorisant la présence d'artistes reconnus nationalement et internationalement, offrant ainsi des expériences musicales variées à un public diversifié. Nous collaborons avec des artistes aux univers musicaux distincts, allant des genres populaires aux genres moins explorés, afin de renforcer la notoriété culturelle de la région. Nous programmons des artistes renommés qui peuvent attirer des publics variés, y compris ceux moins familiers avec les musiques actuelles. L'objectif est de pouvoir programmer sur le département des artistes ou groupes que les structures en présence ne pourraient accueillir seule en raison des prix de cession trop élevés. 50% du prix de cession est pris en charge par le SOLIMA Creuse.
- **Esthétiques peu diffusées** : Nous nous attachons à programmer des concerts proposant des esthétiques musicales peu représentées localement, qu'il s'agisse de genres émergents, expérimentaux ou ethniques. 100% du prix de cession est pris en charge par le SOLIMA Creuse.
- **Premières parties** : Nous mettons en avant les talents locaux en leur offrant des opportunités de partager la scène avec des artistes plus établis. Nous créons un environnement propice à la découverte de nouveaux talents en favorisant les premières parties de qualité. 100% du prix de cession est pris en charge par le SOLIMA Creuse.

## b. Clés de répartitions

L'association s'est lancée dans une réflexion approfondie concernant les critères de répartition à adopter pour les coproductions en cours. L'objectif principal est d'assurer une valorisation juste des contributions des lieux d'accueil et d'avoir une visibilité sur les projections financières. Pour l'année 2023, cette approche n'a pas encore aboutie, et l'enveloppe destinée aux coproductions a donc été répartie en fonction du nombre de structures d'accueil. Cependant, des mécanismes plus élaborés sont en cours de finalisation et seront mis en œuvre à partir de 2024.

## c. Productions et co-productions

Structure co-organisatrice	Date	Lieu	Artiste	Style
La Moustache	01/04/2023	L'Alzire	Les Pompiers	1ère partie
La Guérétoise de spectacle	29/04/2023	La Quincaillerie	Furax Barbarossa + Drum D + Franó HP feat Baloor & Gus + GZK	tête d'affiche
La Moustache	05/05/2023	L'Alzire	Jo Dahan	tête d'affiche
La Moustache	02/06/2023	L'Alzire	Didier Super	tête d'affiche
Naut'Active	17/06/2023	La Naute	Grayssocker	1ère partie
Café de l'Espace	23/06/2023	Café de l'Espace	Larural	1ère partie
Café de l'Espace	24/06/2023	Café de l'Espace	Los Tres Puntos	1ère partie
Café de l'Espace	13/07/2023	Café de l'Espace	Guérilla Doubelle	1ère partie
Naut'Active	18/07/2023	La Naute	Ajate	esthétique peu diffusée
Creuse Toujours	21/07/2023	Fursac	Time For T	tête d'affiche
Creuse Toujours	21/07/2023	Fursac	Abdul & The Gang	tête d'affiche
Creuse Toujours	22/07/2023	Fursac	Kin Gongolo Kiniata	esthétique peu diffusée
La Moustache	03/08/2023	L'Alzire	Karaoké Live	tête d'affiche
La Moustache	04/08/2023	L'Alzire	Social Dance	tête d'affiche
La Moustache	05/08/2023	L'Alzire	Afrokitchen	1ère partie
Café de l'Espace	25/08/2023	Café de l'Espace	Uncle Bards & The Dirty Bastards	esthétique peu diffusée
Naut'Active	06/09/2023	La Naute	Barrut	esthétique peu diffusée
Réseau TELA	16/09/2023	La Quincaillerie + déambulation Guéret	NOLA French Connexion	esthétique peu diffusée
Naut'Active	30/09/2023	La Naute	Drum D	esthétique peu diffusée
Naut'Active	14/10/2023	La Naute	Rudeboy plays Urban Dance Squad + Dynamic + Dopa Beatz	tête d'affiche
Naut'Active	18/11/2023	La Naute	Edukaation Nationale	1ère partie

## C. CREATION

### a. Résidences territoriales

Une résidence est un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat. La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains. Chaque année le SOLIMA creuse sélectionne quatre groupes afin de les accompagner dans le développement de leur projet, une opportunité unique de perfectionner leur démarche artistique. Chaque groupe bénéficiera de deux phases de résidence dans des lieux distincts, permettant de travailler différentes étapes de leur création.

Nom du groupe	Période de résidence	Lieu
Jim Murple Mémorial	20/03/23 au 24/03/23	La Naute
Atomic Ping Pong	03/04/23 au 07/04/23	Café l'Espace
Groove Catchers	17/04/23 au 21/04/23	La Naute
GZK	24/04/23 au 28/04/23	La Quincaillerie
GZK	12/06/23 au 16/06/23	Salle Confluence (Bourgageuf)

A noter que deux résidences ont dû être décalées début 2024 (Groove Catchers et Atomic Ping Pong) faute de disponibilités et qu'une résidence a dû être annulée car le groupe ne souhaitait plus bénéficier de ce dispositif, les membres du groupes ayant des impératifs personnels (Jim Murple Mémorial). L'association La Moustache en partenariat avec l'association Ryonji a émis le souhait de rentrer dans la commission résidence pour développer l'axe des esthétiques peu diffusées.



## b. Sur les rails

Le dispositif « Sur les rails » est une initiative visant à soutenir le développement professionnel d'un groupe musical au niveau départemental. Contrairement aux résidences territoriales, qui peuvent impliquer l'utilisation d'un plateau, ce dispositif se concentre sur une assistance plus large et diversifiée pour renforcer les compétences et la visibilité du groupe. Le dispositif Sur les rails a permis le début de l'accompagnement du groupe DGK Crew autour de démarches administratives et juridiques, de la direction artistique, sur le travail du son et la composition de nouveaux morceaux. Le groupe a pu bénéficier de la mise à disposition de la salle de La Naute pendant une semaine et bénéficiera d'un suivi programmé jusqu'à fin 2024. Le groupe a été programmé à La Naute le 30 septembre suite à leur résidence (voir tableau de diffusion) et sera également présent lors de la soirée Urban Session qui se déroulera dans le cadre du festival Urban Culture au côté de Davodka et L'Hexaler.





### c. Evolution de l'appel à candidature

Une révision approfondie du dispositif est actuellement envisagée, avec pour objectif principal la segmentation en deux, voire trois appels à candidatures distincts. Cette révision vise à mieux adapter notre soutien aux besoins spécifiques des différents groupes professionnels d'une part, et d'autre part, des groupes amateurs ou en voie de professionnalisation ainsi que des esthétiques peu diffusées.

Cette segmentation permettra une approche plus ciblée, favorisant un suivi plus étroit des besoins des groupes et des artistes accompagnés. En divisant le dispositif, nous pourrons ainsi mieux répondre aux demandes variées et spécifiques, tout en assurant une meilleure allocation des ressources disponibles.

## D. TRANSMISSION

### a. Education Artistique et Culturelle

L'éducation artistique et culturelle est un axe essentiel. Les actions de sensibilisation, d'initiation, ou de médiation sont souvent un premier pas vers d'autres pratiques et un moyen d'ouvrir les personnes à la diversité des expressions artistiques et culturelles. En milieu scolaire, elle favorise l'inclusion des personnes en difficulté et la prise en compte des besoins spécifiques. Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie par l'exposition ou la présentation des productions réalisées. Elle renforce la cohésion au sein de l'école ou de l'établissement par la mobilisation des élèves ainsi que par le travail des équipes pédagogiques et éducatives avec les parents d'élèves. Les projets EAC permettent de créer des liens entre les propositions artistiques et les personnes, de multiplier les portes d'entrées aux propositions artistiques, de susciter la curiosité et de mettre en partage l'expérience vécue. Au regard de l'existant, il s'agit prioritairement pour le SOLIMA Creuse de venir consolider les actions existantes, de leur donner de la visibilité et de les renforcer en mettant à profit la présence des artistes sur le territoire.

#### • Rencontre avec le groupe Jim Murple Memorial

Description : La rencontre entre le groupe Jim Murple Memorial et les classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) du lycée Eugène Jamot d'Aubusson a constitué une expérience musicale enrichissante tant pour les élèves que pour les membres du groupe. Les élèves, passionnés de musique, ont eu l'opportunité de présenter plusieurs morceaux de leur répertoire devant les membres du groupe. Cette rencontre a été bien plus qu'une simple prestation, car les musiciens chevronnés de Jim Murple Memorial ont joué un rôle actif en tant que coachs, offrant des conseils avisés sur des aspects cruciaux tels que le jeu instrumental, la présence scénique et la cohésion du groupe.

L'échange entre les élèves et les membres du groupe ne s'est pas limité à une simple évaluation, mais s'est plutôt transformé en une véritable séance de partage de connaissances et d'expérience. Les musiciens chevronnés ont apporté leur expertise, guidant les jeunes talents vers une compréhension approfondie des subtilités de la performance musicale. Les conseils prodigués ont permis aux élèves d'affiner leurs compétences techniques tout en développant une présence scénique plus affirmée et une cohésion de groupe renforcée.

Au-delà des performances individuelles, un temps d'échange précieux a été consacré à la méthode de composition musicale propre au groupe Jim Murple Memorial. Les élèves ont eu l'opportunité d'explorer les coulisses du processus créatif du groupe, découvrant les inspirations, les choix artistiques et les méthodes qui ont façonné leur son distinctif. Cette immersion dans la démarche artistique des professionnels a été source d'inspiration pour les élèves, élargissant ainsi leur compréhension de la musique et de son expression.

Le moment fort de cette rencontre a été le filage du concert, offrant aux élèves une expérience unique en coulisses. Ils ont pu observer de près les préparatifs techniques, la mise en place des instruments et la coordination nécessaire pour assurer le succès d'une performance live. Cet accès privilégié a permis aux élèves de mieux appréhender les exigences de la scène et de se projeter dans le monde professionnel de la musique.

En somme, cette rencontre entre le groupe Jim Murple Memorial et les classes CHAM du lycée Eugène Jamot d'Aubusson a été bien plus qu'un simple événement musical. Elle a créé un pont significatif entre les générations de musiciens, offrant aux jeunes talents une opportunité unique d'apprentissage et d'inspiration directe auprès de musiciens confirmés, renforçant ainsi les liens entre l'éducation musicale et la scène professionnelle.

Nombre d'élèves concernés : 20

Nombre d'heures d'intervention : 3h



- **Atelier découverte du beatboxing**

**Description :** Lors du festival Urban Culture, une trentaine de personnes ont eu l'opportunité de participer aux deux ateliers "découverte du beatboxing", animés par Cédric Bouillot, membre du groupe GZK. Ces ateliers, qui se sont déroulés au sein de La Quincaillerie, ont offert une expérience immersive et interactive aux participants, mettant en lumière les intrications fascinantes du beatboxing.



Les participants ont eu la chance de plonger dans l'univers rythmique et vocal de cette discipline artistique unique. Le beatboxing, qui consiste à produire des percussions et des sons musicaux à l'aide de la bouche, est un art qui requiert une habileté technique et une créativité impressionnantes.

Au cours de ces ateliers, Cédric Bouillot a guidé les participants à travers les rudiments du beatboxing, partageant ses connaissances sur les différentes techniques et les subtilités de cette forme d'expression vocale. Les participants ont eu l'occasion d'explorer les bases du rythme, d'apprendre à créer des sons percussifs et mélodiques avec leur bouche, et d'expérimenter la construction de séquences rythmiques complexes.

La dimension interactive de ces ateliers a permis une véritable immersion dans l'univers du beatboxing. Les participants ont été encouragés à essayer eux-mêmes les différentes techniques sous la supervision experte de Cédric Bouillot. Cela a créé une atmosphère ludique et collaborative, favorisant l'apprentissage pratique et la découverte individuelle des possibilités expressives du beatboxing.

La tenue de ces ateliers à La Quincaillerie, dans le cadre du festival Urban Culture, a ajouté une dimension particulière à l'expérience. L'ambiance dynamique et créative de ce lieu culturel a parfaitement complété la nature innovante et contemporaine du beatboxing, offrant aux participants un environnement propice à la découverte et à l'expérimentation.

En somme, les ateliers "découverte du beatboxing" animés par Cédric Bouillot ont été un véritable succès, offrant à une trentaine de participants une plongée immersive dans l'art fascinant du beatboxing au cœur du festival Urban Culture. Ces moments d'apprentissage et de partage ont contribué à enrichir la diversité artistique du festival et à susciter un intérêt renouvelé pour cette forme d'expression vocale contemporaine et captivante.

Nombre d'heures d'intervention : 2h



## • Projet Orchestre à l'École

**Description : L'initiative "Un orchestre à l'école" représente une expérience unique et enrichissante, rassemblant tous les élèves d'une même classe autour d'un projet musical et pédagogique commun qui se déploie sur une période de trois ans. Ce projet ambitieux vise à créer et à faire évoluer un orchestre au sein de l'établissement scolaire, offrant ainsi aux élèves l'opportunité de développer leurs compétences musicales et leur sens de la collaboration.**

**Chaque orchestre à l'école se présente comme un véritable projet d'éducation artistique et culturelle, visant à sensibiliser les élèves à la richesse de la musique et à favoriser leur épanouissement à travers une pratique collective. Cette démarche s'inscrit dans une perspective holistique, combinant les dimensions artistiques et pédagogiques pour créer un environnement propice à l'apprentissage et à la créativité.**

**Pierre Mercier et Edgar Nouhau, en tant qu'intervenants clés de ce dispositif, jouent un rôle crucial dans la concrétisation de cette vision. Leur expertise et leur passion pour la musique seront mises au service des élèves, les accompagnant dans l'apprentissage de leur instrument respectif et dans la pratique des morceaux travaillés en groupe. Cette approche personnalisée garantit un soutien adapté aux besoins de chaque élève, favorisant ainsi le développement de compétences musicales individuelles et la cohésion du groupe.**

**Au-delà de l'aspect musical, ce projet permet également aux élèves de cultiver des compétences transversales telles que la communication, la collaboration, la discipline et la persévérance. Les trois années de travail au sein de l'orchestre offrent aux participants une occasion exceptionnelle de grandir en tant que musiciens, mais aussi en tant qu'individus intégrés dans une dynamique collective.**

**En somme, "Un orchestre à l'école" représente bien plus qu'un simple programme musical. C'est une aventure éducative complète qui expose les élèves à la richesse de la musique, les guide dans leur développement personnel et les prépare à collaborer harmonieusement dans un cadre collectif. Cette initiative illustre l'importance de l'éducation artistique et culturelle dans la formation globale des élèves, ouvrant des horizons nouveaux et stimulants pour les jeunes musiciens en herbe.**

**Nombre d'heures d'intervention : 48h**

## b. Formations

La dimension formation occupe une place prépondérante dans le bilan d'activité de l'association, mettant en lumière une initiative majeure en partenariat avec des acteurs clés. En collaboration avec le réseau TELA, PANG! La Gare, et l'association La Moustache, l'association a élaboré et mis en place une formation destinée aux bénévoles de structures associatives. L'objectif central de cette formation était d'aborder de manière approfondie les questions sensibles des violences et du harcèlement sexiste et sexuel, spécifiquement dans le contexte associatif et festif.



Le partenariat établi avec des acteurs diversifiés démontre l'engagement de l'association à mobiliser des ressources variées et complémentaires pour atteindre ses objectifs. La collaboration avec le réseau TELA, PANG! La Gare, et l'association La Moustache a permis de capitaliser sur des compétences spécifiques et de rassembler des expertises complémentaires dans le domaine de la prévention des violences.

La réussite de cette initiative transparaît clairement dans le fait que la formation a rapidement atteint sa capacité maximale, affichant complet avec la participation active d'une quinzaine de bénévoles issus de différentes structures associatives. Ce succès témoigne non seulement de la pertinence du sujet abordé, mais également de la confiance accordée à l'association en tant que facilitatrice de ce type de formation.

Au-delà du nombre important de participants, la qualité de la formation et son impact sur les participants constituent des aspects cruciaux à souligner. En sensibilisant les bénévoles aux enjeux des violences et du harcèlement sexiste et sexuel, l'association contribue à renforcer la sécurité et le bien-être au sein des structures associatives, favorisant ainsi des environnements plus sains et respectueux.

**Le partenariat établi avec des acteurs diversifiés démontre l'engagement de l'association à mobiliser des ressources variées et complémentaires pour atteindre ses objectifs. La collaboration avec le réseau TELA, PANG! La Gare, et l'association La Moustache a permis de capitaliser sur des compétences spécifiques et de rassembler des expertises complémentaires dans le domaine de la prévention des violences.**



**La réussite de cette initiative transparait clairement dans le fait que la formation a rapidement atteint sa capacité maximale, affichant complet avec la participation active d'une quinzaine de bénévoles issus de différentes structures associatives. Ce succès témoigne non seulement de la pertinence du sujet abordé, mais également de la confiance accordée à l'association en tant que facilitatrice de ce type de formation.**





## c. Ressource

La notion de ressource occupe une place centrale dans le fonctionnement du SOLIMA, affirmant son rôle en tant qu'espace d'appui essentiel au sein du secteur culturel. Tout au long de l'année, le SOLIMA a exercé pleinement sa vocation d'être une source précieuse de ressources, en grande partie grâce à sa composition diversifiée. Composé de membres représentant une variété de compétences, d'expertises et de connaissances, le SOLIMA favorise la mutualisation des savoirs et la création d'un écosystème collaboratif.

L'une des principales actions entreprises par le SOLIMA a été l'orientation continue des porteurs de projets vers les structures les plus aptes à répondre à leurs besoins spécifiques. En agissant en tant qu'intermédiaire efficace entre les acteurs du secteur culturel, le SOLIMA a facilité la mise en relation des porteurs de projets avec les ressources adaptées. Cette démarche s'inscrit dans une logique de soutien personnalisé, visant à renforcer les capacités des acteurs culturels et à favoriser le succès de leurs initiatives.

Le SOLIMA, en tant qu'espace de ressource, a également mis en œuvre des mécanismes d'information et d'orientation clairs. Des outils, des séances d'information et des sessions de conseil ont été déployés afin de guider efficacement les porteurs de projets dans leur parcours. Cette approche proactive contribue à maximiser l'impact des actions entreprises dans le secteur culturel, renforçant ainsi la position du SOLIMA en tant que catalyseur de développement.

L'année écoulée a donc été marquée par une continuité dans l'engagement du SOLIMA à être une ressource dynamique et réactive pour la communauté culturelle. En favorisant la collaboration, en mettant en lumière les compétences locales et en renforçant les liens entre les acteurs du secteur, le SOLIMA a contribué de manière significative à la création d'un environnement propice au développement culturel et artistique. Cette dynamique de partage de ressources constitue un élément clé de l'écosystème culturel local, démontrant la valeur ajoutée du SOLIMA en tant que levier de croissance et de soutien pour les projets culturels et artistiques.

## E. FONCTIONNEMENT

### a. Vie administrative

Réunions et séminaire: De nombreuses réunions ont eu lieu encore cette année :

2023	Lieu	Type de réunion
24/01/23	L'Alzire	Réunion Bureau
16/02/23	L'Alzire	Réunion Bureau
14/03/23	La Quincaillerie	Comité de suivi
25/04/23	L'Alzire	Réunion Bureau
29/04/23	La Quincaillerie	Concert Urban Culture
01/06/23	L'Alzire	Réunion Bureau
03/10/23	La Quincaillerie	Réunion Charline Claveau (Région)
05/10/23	La Naute	Commission Résidence
24/10/23	Champagnat	Séminaire
25/10/23	Champagnat	Séminaire
16/11/23	Ahun	Commission Résidence
21/11/23	La Quincaillerie	Commission Résidence



Cette année un séminaire s'est déroulé les 24 et 25 octobre 2023. Un séminaire, moment clé dans la vie de l'association, a été organisé pour aborder divers aspects essentiels de son fonctionnement avec des intervenants tels que Jeremy Galliot de la Fédération Hiero, Nicolas Antoine du Réseau des Indépendants de la Musique ou encore Guillaume Mangier et Marieke Doremus de la structure De La Neige En Ete. Ce temps fort a permis de finaliser la refonte des statuts, un document fondamental qui régit les règles et les principes de l'association. La mise à jour des statuts s'inscrit dans une démarche de modernisation et d'adaptation aux évolutions législatives, tout en reflétant les valeurs et les objectifs actuels de l'association.

De plus, le séminaire a été l'occasion d'initier le travail autour de la convention pluriannuelle d'objectifs, un instrument majeur pour encadrer les actions de l'association sur une période déterminée. La finalisation de cette convention est cruciale, notamment dans le contexte de l'expérimentation du projet SMAC, et elle constitue une étape clé pour démontrer la pertinence et la viabilité des actions de l'association sur le long terme.

En parallèle, le séminaire a permis de consacrer du temps à une réflexion approfondie sur les pratiques amateurs, l'accompagnement des musiciens, et le développement de leurs pratiques. Cette démarche témoigne de la volonté de l'association de rester à l'écoute des besoins de ses membres et de s'adapter constamment aux évolutions du secteur culturel.



## **b. Communication**

À la fin de l'année 2023, notre association a entrepris une transformation significative en adoptant un nouveau nom, désormais baptisée "L'Archipel". Ce changement symbolise une étape majeure dans notre évolution et s'accompagne d'une vision renouvelée pour notre engagement culturel.

Le choix du nom "L'Archipel" est profondément ancré dans notre vision territoriale et dans notre ambition de mailler le territoire tout en développant nos actions sur l'ensemble du département. En adoptant cette dénomination, nous cherchons à évoquer un ensemble d'îlots reliés les uns aux autres, formant un tout cohérent et harmonieux, tout en conservant leur identité propre.

"L'Archipel" évoque également l'image d'un territoire forestier, verdoyant et riche en diversités. Chaque îlot représente un projet, une initiative culturelle, tous reliés par une volonté commune de promouvoir la culture et les arts dans notre département. Comme un archipel, nous aspirons à être un lieu de convergence, où les idées, les talents et les ressources se rencontrent et s'enrichissent mutuellement.

Ce nouveau nom incarne notre engagement à créer un réseau dynamique et collaboratif, où chaque acteur contribue à la construction d'un paysage culturel vivant et florissant. Ainsi, "L'Archipel" devient bien plus qu'un simple nom, c'est un symbole de notre vision audacieuse et de notre engagement à construire un territoire culturellement riche, où chaque individu trouve sa place et où chaque initiative contribue à l'épanouissement des musiques actuelles.

## **c. Ressources humaines**

Le fonctionnement de l'association a connu des évolutions significatives au cours de la période considérée, notamment en ce qui concerne la structure organisationnelle et les ressources humaines. Un point notable est le maintien du poste de coordinateur, qui joue un rôle central dans la mise en œuvre des projets et l'articulation des différentes activités de l'association. Cette stabilité au niveau du personnel contribue à assurer une continuité opérationnelle et à consolider l'expertise interne.

Parallèlement, une évaluation des besoins en ressources humaines a été entreprise, mettant en lumière plusieurs lacunes à combler. Dans cette perspective, une réflexion approfondie sur l'embauche d'un poste supplémentaire est actuellement en cours. Cette démarche démontre la volonté de l'association de renforcer son équipe pour mieux répondre aux défis et aux ambitions de ses projets futurs. L'identification de ces besoins s'inscrit dans une logique de croissance maîtrisée et d'optimisation des capacités opérationnelles de l'association.

Notre objectif est de renforcer notre équipe salariée pour mieux répondre aux besoins croissants de notre association. Afin de concrétiser cette ambition, nous envisageons la création d'un poste supplémentaire à temps plein qui viendra compléter les responsabilités déjà assumées par notre coordinateur actuel. Cette expansion de notre équipe permettra non seulement de décharger le coordinateur de plusieurs missions mais également d'apporter de nouvelles compétences et expertises, contribuant ainsi à une gestion plus efficace et à une mise en œuvre plus fluide de nos initiatives.

En conclusion, le fonctionnement de l'association évolue de manière dynamique, avec des ajustements structurels, des réflexions stratégiques et des investissements en ressources humaines, le tout dans le but de renforcer sa capacité à mener à bien ses missions et à s'adapter aux enjeux changeants du secteur culturel.

### III - RAPPORT FINANCIER 2023

L'année 2023 présente un résultat positif du point de vue comptable.

Elle représente à nouveau une année de fonctionnement « normal » de l'association, notamment en termes d'activité.

Total du bilan :	84 777 €
Chiffre d'affaires :	7 178 €
Résultat net comptable :	22 695 €

#### A - LE BILAN

Comme évoqué, il s'agit d'une photographie à la fin de l'année 2023 de la « fortune » de l'association, ce qu'elle « vaut ». Il est composé de 2 parties :

- L'actif, qui représente ce que possède l'association,
- Le passif, qui représente les ressources de l'association.

**B - L'ACTIF :**

<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	
Immobilisations incorporelles (1)	
Immobilisations corporelles	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 187
2154000000 MATERIEL ET OUTILLAGE	1 412
2815400000 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	-225
Autres immobilisations corporelles	962
2183000000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	1 000
2818300000 AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	-38
Immobilisations financières (2)	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 148</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
Stocks	
Créances (3)	
Autres créances	31 464
4687000000 Produits à recevoir	31 464
Trésorerie	
Disponibilités	51 164
5120000000 Crédit Agricole	51 164
5310000000 Caisse	
Comptes de régularisation	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>82 628</b>
<b>TOTAL ACTIF GENERAL</b>	<b>84 777</b>

L'actif de l'association est essentiellement constitué de 3 parties :

- Les immobilisations corporelles : actifs physiques détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services
- Les créances : ce que des tiers nous devaient au 31/12/2023.
- La trésorerie : ce que nous avons en trésorerie au 31/12/2023.

**Les immobilisations corporelles = 2148 €**

Il s'agit du matériel acquis cette année. Nous avons fait l'acquisition d'une batterie, d'un ampli basse et d'un ordinateur.

**Les créances = 31 464 €**

Il s'agissait d'argent que l'on nous devait et qui n'avait pas été perçu à la fin de l'exercice : solde du poste FONJEP, soldes de la subvention Région (2022 et 2023).

**Les disponibilités = 51 164 €**

Il s'agissait de l'argent que nous avons en banque au 31/12/23.

La hausse par rapport à la fin d'année 2022 s'explique par l'obtention tardive du montant attribué des subventions demandées.

**Conclusion concernant l'actif :**

Comme on peut le voir, l'actif augmente considérablement entre 2022 et 2023 (+ 36 144€).

**C- LE PASSIF :**

	N
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital social ou individuel (dont versé: 0 )	44 167
1010000000 Fonds associatifs	44 167
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	22 695
<b>Situation Nette</b>	<b>66 862</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>66 862</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Avances conditionnées	10 000
1940000000 FONDS DEDIES S/ SUBVENTION	10 000
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>10 000</b>
<b>PROVISIONS</b>	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	
<b>DETTES (1)</b>	
Dettes fiscales et sociales	5 824
4282000000 Provision CP	2 095
4310000000 Urssaf	1 172
4370200000 Filhet Allard & Cie	520
4370300000 Audiens	289
4370800000 FCAP - FNAS	46
4382000000 Provis° charges s/ CP	937
4421000000 Prélèvement à la source	72
4486300000 Formation continue	694
Autres dettes	2 091
4686000000 Charges à payer	2 091
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 915</b>
<b>TOTAL PASSIF GENERAL</b>	<b>84 777</b>

**Il est constitué de 2 grandes parties :**

- Les fonds propres : sont constitués des apports, affectations ou excédents définitivement acquis par l'association.
- Les dettes de l'association : ce que l'on devait à des tiers à la clôture des comptes au 31/12/2023.

Les fonds propres = 76 862 €

Ils sont, pour notre association, constitués de fonds propres statutaires auquel vient s'ajouter le résultat de l'exercice 2023 et les fonds dédiés.

Nos fonds propres progressent donc de 32 695 € entre 2022 et 2023.

Les dettes = 7 915 €

Elles sont constituées des dettes sociales (notamment les cotisations du dernier mois de l'année qui sont payées au début de l'année suivante et les provisions pour congés payés) et de dettes à des tiers dont nous avons reçu les factures, mais que nous n'avons pas encore payé ou dont le paiement n'avait pas été encaissé au 31/12.

## **D - LE COMPTE DE RESULTAT**

Il s'agit de la représentation des recettes (produits) et des dépenses (charges) réalisées au cours de l'année et qui ont amené au résultat de l'exercice.

Il est la somme de différents résultats correspondant au regroupement de différents comptes :

- Le résultat d'exploitation = la différence entre les produits et les charges directement liés à l'activité de l'association,
- Le résultat financier = la différence entre les produits et les charges financières.  
Nous n'en avons pas.
- Le résultat exceptionnel = la différence entre les produits et les charges exceptionnelles.



	N
<b>Produits d'exploitation</b>	
Production vendue - services	7 178
706000000 PRESTATIONS DIVERSES ET BILLETIERIE	7 178
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>7 178</b>
Subventions d'exploitation	130 664
740000000 Subvt* Région Nelle Aquitaine	28 000
740100000 Subvention FDVA	5 000
740200000 Subvent* Drac Nelle Aquitaine	80 000
740300000 Subvent* Conseil Dptal Creuse	7 000
740400000 SUBVENTION FONJEP	7 164
740600000 VILLE DE GUERET	2 000
740700000 Contrat de filère	1 500
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	101
791000000 Transfert de charges	101
Autres produits	60
758000000 PROD DIV DE GESTION COURANTE	60
<b>Total des produits d'exploitation I (1)</b>	<b>138 003</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	
Autres achats et charges externes (3)	58 798
604000000 Achats spectacles	28 408
606300000 FOURN.ENTRET.& PETIT EQUIPT	298
606400000 Fourniture de bureau	370
613000000 Locations matériels	450
613200000 LOCATIONS IMMOBILIERES	250
613500000 LOCATIONS MOBILIERES	650
616000000 Assurance	240
621000000 Intervention interne	
621100000 Personnel extérieur	5 639
622600000 Honoraires intervenants	600
622610000 Honoraires comptables	1 380
623100000 ANNONCES ET COMMUNICATIONS	284
625100000 Frais de déplacements	3 665
625300000 Convent* résidence & prestat*	3 428
625310000 Résidences repas	2 219
625320000 Résidences intervenants	2 737
625330000 Résidences cachets	4 158
625340000 Résidences défraiements	2 431
625351000 Sur les Rails hébergement	400
625352000 Sur les Rails Repas	264

	N
6260000000 Affranchissement	372
6270000000 Frais bancaires	449
6281000000 Cotisations	105
Impôts, taxes et versements assimilés	370
6333000000 Formation continue	370
Salaires et traitements	29 471
6411000000 Salaires bruts	27 741
6412000000 Provision CP	1 189
6413000000 Provision charges CP	540
Charges sociales	9 741
6451000000 Cotisations Urssaf	5 290
6452000000 Cotisations Mutuelle	1 185
6453000000 Cotisations Retraite	1 507
6454000000 Cotisations Pôle Emploi	1 181
6458000000 FNAS FCAP	477
6475000000 Médecine du travail	100
<b>DOTATION D'EXPLOITATION</b>	
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements	264
6811200000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	264
Autres charges	10 638
6510000000 RED CONCESS,BREV,LIC,MARQUES	610
6580000000 CHARG DIV. DE GEST COURANTE	27
6894000000 ENGAGEMENTS A REALISER	10 000
<b>Total des charges d'exploitations II (2)</b>	<b>109 281</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>28 722</b>
Opérations en commun	
Produits Financiers	
<b>Total des produits financiers (V)</b>	
Charges Financières	
<b>Total des charges financières (VI)</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>28 722</b>
Produits Exceptionnels	
<b>Total des produits Exceptionnels VI</b>	
Charges Exceptionnelles	

	N
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 027
6720000000 Charges sur exercice antérieur	6 027
<b>Total des charges exceptionnelles VII</b>	<b>6 027</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)</b>	<b>-6 027</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>138 003</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>115 308</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>22 695</b>

## VI - ET APRES ?

### A. LE PROJET 2024

#### a. Préfiguration SMAC et mise en oeuvre de la CPO

L'année à venir revêt une importance cruciale, centrée principalement sur la finalisation de la rédaction de la convention pluriannuelle d'objectifs et sur sa mise en œuvre concrète. Nous sommes face à un défi majeur, celui de démontrer la viabilité, la nécessité et les avantages concrets de notre projet pour le département. Afin d'atteindre cet objectif, il est impératif d'adopter une approche ouverte en invitant activement toutes les personnes physiques et morales intéressées à s'impliquer dans le développement des musiques actuelles à rejoindre notre association.

Après plusieurs années consacrées à l'élaboration méticuleuse de ce projet, notre mot d'ordre est l'ouverture. Nous aspirons à élargir notre influence en ouvrant les différentes commissions de l'association à une participation diversifiée. Cela permettra de capitaliser sur la richesse des idées, des compétences et des perspectives variées, renforçant ainsi la légitimité et la pertinence de nos actions.

Notre vision s'articule autour de l'extension de nos initiatives à l'échelle du département. Nous cherchons à tisser un réseau dense qui couvre l'ensemble du territoire, soulignant notre engagement profond envers ce département qui nous est cher. En favorisant une présence plus étendue, nous aspirons à maximiser l'impact de nos actions et à créer des synergies positives qui profiteront à la communauté dans son ensemble.

Cette ouverture stratégique, combinée à une approche collaborative, constituera le socle de notre démarche pour concrétiser notre projet et lui assurer le succès escompté. Nous sommes convaincus que la participation active de tous les acteurs intéressés renforcera la pérennité de notre action et contribuera à façonner un paysage musical dynamique et florissant dans notre département.

#### b. Ressources humaines

Notre objectif est de renforcer notre équipe salariée pour mieux répondre aux besoins croissants de notre association. Afin de concrétiser cette ambition, nous envisageons la création d'un poste supplémentaire à temps plein qui viendra compléter les responsabilités déjà assumées par notre coordinateur actuel. Cette expansion de l'équipe salariée permettra non seulement de décharger le coordinateur de plusieurs missions mais également d'apporter de nouvelles compétences et expertises, contribuant ainsi à une gestion plus efficace et à une mise en œuvre plus fluide de nos initiatives.

### **c. Du SOLIMA Creuse à L'Archipèl**

Dans le sillage de notre changement de nom, la nécessité de créer une identité visuelle distinctive s'impose. Un nouveau logo, une charte graphique soigneusement élaborée, ainsi qu'un site internet modernisé sont autant d'éléments essentiels que nous souhaitons mettre en œuvre pour refléter fidèlement notre nouvelle identité. Ces supports de communication revitalisés visent à encapsuler l'esprit dynamique de L'Archipèl, tout en assurant une représentation cohérente et attrayante de notre association dans les diverses sphères où elle évolue. Cette démarche réaffirme notre engagement envers l'innovation et la créativité, en témoignant de notre volonté de toujours évoluer et de rester en phase avec les aspirations culturelles de notre territoire.

Actuellement, le site nécessite une refonte, une initiative qui a été repoussée en raison de circonstances spécifiques. Initialement, la refonte du site avait été planifiée en conjonction avec le changement de nom pour l'association. Cependant, en raison de la réponse tardive concernant la labellisation et des événements qui ont jalonné le déroulement de l'année, la refonte du site a été retardée.

Cette situation souligne les défis auxquels l'association a dû faire face dans la gestion de ses projets et de ses ressources. Néanmoins, malgré ces obstacles, l'association reste résolument engagée dans le processus de mise à jour de son site internet et de ses outils de communication.

La nécessité de repousser la création d'une charte graphique, la refonte du site internet ainsi que l'élaboration d'outils de communication efficaces offrent également l'opportunité de réfléchir soigneusement aux ajustements nécessaires. L'association peut profiter de cette période pour intégrer de nouvelles fonctionnalités, améliorer l'expérience utilisateur et aligner le site avec la vision renouvelée de l'association suite aux récents développements et aux activités à venir.

En somme, bien que la refonte du site internet ait été retardée en raison de circonstances extérieures, l'association demeure résolue à moderniser cet outil crucial. Ce processus continuera de jouer un rôle essentiel dans la promotion des artistes locaux, des ressources de L'Archipèl, tout en renforçant sa présence en ligne et en consolidant son statut d'espace de référence pour les acteurs du secteur culturel local.

De plus, nous avons l'intention de créer un événement marquant cette année afin d'officialiser la naissance de L'Archipèl et le début du processus de conventionnement. Cet événement phare se matérialisera sous la forme d'une journée festive qui aura lieu le samedi 5 octobre 2024.

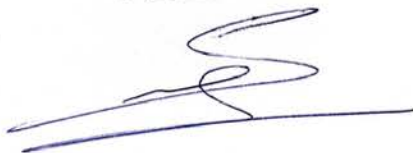
## B. BUDGET PREVISIONNEL 2024

		2024 (TTC)
Dépenses	<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>12 000 €</b>
	<i>Prestation SEGAL</i>	2 000 €
	<i>Frais postaux</i>	300 €
	<i>Assurance</i>	500 €
	<i>Fournitures boisson-repas</i>	2 000 €
	<i>Location (bureau + convention annuelle L'Alzire)</i>	450 €
	<i>Forfait téléphone</i>	350 €
	<i>Frais bancaires</i>	400 €
	<i>Frais de déplacement (structures membres + salarié)</i>	3 500 €
	<i>Achat petit matériel, papetterie</i>	2 500 €
	<b>Communication</b>	<b>8 000 €</b>
	<i>charte graphique + création outils de comm+ site internet</i>	8 000 €
	<b>Frais d'accueil</b>	<b>18 000 €</b>
	<i>Taxes (SACEM, CNM...)</i>	5 000 €
	<i>Catering, buvette, repas, hôtel, transport</i>	10 000 €
	<i>Communication</i>	3 000 €
	<b>Frais de personnel (équipe salariée)</b>	<b>72 336 €</b>
	<i>Salaire net</i>	45 235 €
	<i>Charges sociales et cotisations</i>	27 101 €
	<b>Total dépenses activités</b>	<b>117 995 €</b>
	<i>Diffusion</i>	68 000 €
	<i>Création – Résidences</i>	32 495 €
	<i>Amateurs (Sur les rails, stages...)</i>	9 500 €
<i>Transmission (EAC- Journées sur thématiques MA, Rencontres, Actions,...)</i>	8 000 €	
<b>Amortissements Charges</b>		
<i>Dotations aux amortissements</i>	333 €	
<b>Total des charges (TTC)</b>	<b>228 664 €</b>	
Recettes	<b>Billetterie</b>	<b>15 000 €</b>
	<b>ADAGE</b>	<b>5 000 €</b>
	<b>Vente de marchandise</b>	<b>3 500 €</b>
	<b>Recette coproductions</b>	<b>12 000 €</b>
	<b>Total des recettes propres</b>	<b>35 500 €</b>
	<b>Subventions et aides</b>	<b>186 000 €</b>
	<i>Etat – DRAC</i>	100 000 €
	<i>Région</i>	60 000 €
	<i>Département</i>	10 000 €
	<i>Communautés de communes et communes</i>	3 000 €
	<i>Contrat de filière</i>	10 000 €
	<i>FDVA 2</i>	3 000 €
	<b>Aides à l'emploi + autres</b>	<b>7 164 €</b>
	<i>FONPEPS</i>	
	<i>FONJEP Jeune</i>	7 164 €
	<b>Total des aides</b>	<b>193 164 €</b>
	<b>Total des recettes (TTC)</b>	<b>228 664 €</b>
<b>Résultats</b>	<b>0 €</b>	

**Le 14/03/2024**

**Présidence de l'Assemblée :  
Sébastien Moreau**

Sébastien Moreau  
Co-président



**Secrétariat de séance :  
Hervé Guichet**

Hervé GUICHET

